

## CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 30.09.2020

**Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 08/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 100'000.-- financé par un emprunt bancaire ou, si les finances le permettent, par la trésorerie courante, pour financer les formations professionnelles des responsables de site des structures de l'Accueil de jour de l' AISGE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de M. Cédric Marzer, M. Laurent Mathez et M. Hugo Pradervand, s'est réunie le 9 septembre pour étudier le préavis cité en titre.

Nous remercions Mme Françoise Samuel pour ses explications.

Afin de faire face aux obligations qui sont imposées aux structures d'accueil de jour de l' AISGE, 7 personnes responsables de sites des structures gérées par l' AISGE doivent suivre une formation débouchant sur un Certificat of Advanced Studies (CAS). Cette formation a un coût en elle-même, auquel s'ajoute le coût des remplacements des personnes en formation.

Ne pas répondre à cette obligation mettrait en danger l'obtention des subventions cantonales.

Il est prévu de faire signer une convention pour fidéliser les personnes au bénéfice de cette formation pendant au moins 3 ans.

La commission de gestion et finance considère que l'effort financier pour cette formation est raisonnable et en relation avec les avantages apportés.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'accepter le préavis 08/2020, et d'accorder au CODIR le crédit de CHF 100'000.— pour financer les formations professionnelles des responsables de site des structures de l'accueil de jour de l' AISGE.

Trélex, le 22 septembre 2020

La commission de gestion et finances (membres présents)

Cédric Marzer



Hugo Pradervand



Laurent Mathez

